

Libye : retour de l'« innocent », fatuité de Kadhafi et « barouf » médiatique

PIERRE COOPMAN

L'actualité donne parfois plus à réfléchir sur la forme que sur le fond, quand, à l'analyse des contours d'un événement, l'on redécouvre les tropismes, antiennes et rationalisations a posteriori de certains médias arabes.

Les questions de fond semblent concerner la recherche de la vérité à propos des attentats contre les avions de la compagnie américaine Pan Am à Lockerbie, en Écosse, en 1988, et de la compagnie française UTA, au Niger, en 1989. Les médias soucieux d'investiguer ces questions emmèneront les amateurs de révélations de complots dans les arcanes des *Manipulations africaines*, de Pierre Péan¹. Sur un autre sujet, mais dans le même registre, ces médias pourront « booster » leur audimat en diffusant le nouveau « film enquête » sur le 11 septembre de l'ancien euro-député italien (2004-2009) Giulietto Chiesa. Ils participeront ainsi au « barouf » médiatique, au dévoilement de « faits troublants », non conformes aux « versions officielles »... Mais ces médias, comme la majorité du public lambda, sont sans doute confrontés à des réalités, à « trop de réalités », qui les dépassent. Croyant traiter des questions de fond, ils favorisent un récit médiatique au contraire très formel. C'est particulièrement le cas dans certains médias arabes qui, à l'occasion de la libération le 20 août dernier d'Abdel Basset Al-Megrahi, ont suivi un mode de fonctionnement, une fois de plus, trop prévisible.

Aérogare de Tripoli, trente-sept ans plus tard...

Kadhafi est un chef d'État coutumier des réceptions euphoriques dans son aérogare de Tripoli. Le 29 octobre 1972, il s'était déjà distingué en organisant une belle *surprise party* à la descente d'avion de Mohammed Safady et de Adnan Al-Gashey, deux preneurs d'otages palestiniens rescapés des attentats de Munich. Trente-sept ans plus tard, lorsque le guide libyen accueille en héros national un homme cancéreux, moribond, détenu huit ans à Glasgow parce que les juges écossais et les familles des victimes l'identifient — à tort ou à raison — comme l'un des auteurs de l'attentat de Lockerbie, le quotidien panarabe *Al-Quds Al-Arabi* ramène, dans l'éditorial du 23 août reflétant l'opinion du journal, une nourriture déjà cuite et recuite. Trois brefs extraits valent la peine d'être traduits² :

« Il nous est difficile de comprendre les réactions outrées des Britanniques et des Américains face à l'accueil officiel et populaire réservé à Abdel Basset Al-Megrahi lors de son retour à Tripoli pour des raisons humanitaires [...] »

« Les services [secrets américains] qui ont fourni à la cour [écossaise] des documents prouvant la culpabilité d'Al-Megrahi sont précisément ceux qui ont fabriqué les documents confirmant l'achat d'uranium par l'Irak au Niger [...] ces fausses informations qui ont servi de prétexte à l'invasion de l'Irak [...] »

« La Libye, son peuple et son gouvernement ont organisé pour Al-Megrahi la fête qu'il méritait, alors qu'il avait passé des années à clamer son innocence [...] »

Le 26 août, *Ash-Sharq Al-Awsat*, autre journal arabe de diffusion internationale, a réservé sa page de couverture à un reportage sur la famille d'Al-Megrahi³. Le père du présumé terroriste ex-

1 Le livre *Manipulations africaines*, écrit par Pierre Péan (Plon, 2001), développe une thèse qui, au lieu de la filière libyenne, attribue l'attentat contre l'avion de l'UTA à une filière iranienne, en représailles des trahisons de la France, qui n'aurait pas rempli ses engagements négociés dans le dénouement de la crise des otages au Liban.

2 « Tassarouf Amriki Mouqaziz », Ray Al-Quds : « Comportement américain dégoûtant », l'opinion d'Al-Quds, *Al-Quds Al-Arabi*, 23 août 2009.

3 « Al-Megrahi's Father: If There Was Any Evidence I Would Have Killed Him Myself », *Ash-Sharq Al-Awsat*, le 26 août 2009.

plique: « Mon fils, je lui ai donné la meilleure éducation. S'il y avait eu la moindre preuve qu'il a fait exploser cet avion, je l'aurais tué de mes propres mains. Dans le voisinage, on connaît mon fils depuis son enfance, pour sa politesse, pour son amour des gens, pour son attachement à l'intégrité, à la moralité et pour ses attitudes pacifiques. De nombreuses familles du voisinage ont donné le prénom de mon fils à leur fils, car ils ont connu Abdel Basset pour sa politesse et son amour [...] ».

Ces deux articles de la presse panarabe ont en commun leur aspect formel, ils restent en surface, resservent les plats. Un véritable questionnement consisterait à s'interroger sur les possibilités de production de la violence, y compris chez soi, dans le monde arabe, comme dans toutes les sociétés. Au contraire, en choisissant de publier le reportage sur la famille d'Al-Megrahi, avec emphase, à la une du journal, *Ash-Sharq Al-Awsat* prend le risque d'anesthésier son lectorat. Le message transmis est que dans les sociétés arabes, où existent encore, comparé à l'Occident « dévoyé », les valeurs de la probité et de l'éducation, la culpabilité est hors contexte, presque impossible. Plutôt que de s'aventurer dans les voies difficiles de la réflexivité, mieux vaut valider une réalité « formelle » — « l'Occident nous a menti, ce n'était pas nous » — qui rassure et déculpabilise. On pourrait, comme Anis Zellighi, co-auteur d'un récent ouvrage sur les médias en Méditerranée⁴, attribuer à ce type de messages une fonction « tribunitienne », corollaire d'une dépolitisation du monde arabe et d'une fossilisation des pouvoirs en place. En d'autres termes, l'absence d'alternatives politiques et idéologiques profondes, face à des régimes indéboulonnables, aurait favorisé la floraison, dans les années nonante, de médias panarabes, surtout télévisuels (Al-Jazira), où s'expriment des opinions diverses, d'apparence libérées et vindicatives, mais réellement ampoulées.

4 Anis Zellighi, « Dépolitisation et médias dans le monde arabe », dans *Les médias en Méditerranée*, Actes Sud, 2009.

Les raisonnements éditoriaux d'*Al Quds Al-Arabi* sont parfaitement déclamatoires : si le prévenu est accusé par les États-Unis, il est accusé par un accusateur discrédité et le prévenu est innocent. Le caractère douteux du procureur suffirait-il non seulement à préserver — argument acceptable en droit — la présomption d'innocence, mais carrément à prouver l'innocence de l'accusé? Dans la majorité des approches de ce style, que l'on retrouve dans des médias arabes ou autres, le même syllogisme élèvera automatiquement l'accusé au rang de héros et de martyr.

Occasion politique manquée,
mais vulgarité confirmée

Certains médias arabes se méfient cependant de ces raisonnements circulaires. Un article de Ghassan Charbel, publié sur le site internet libanais « Now Lebanon », pointe du doigt la reproduction quasi automatique d'un vieux fonds de commerce⁵: « Les spécialistes de la théorie du complot n'auront pas besoin de faire appel à Seymour Hersh, ni à Robert Fisk ou à d'autres journalistes occidentaux pour accréditer qu'on nous cache la vérité. Il est probable que les nombreuses et incisives plumes libanaises et arabes, nourries à la culture politique de Saddam Hussein, se tiennent prêtes. Il suffira de sommes modiques pour les activer [...] ».

Dans le même article, Ghassan Charbel suggère que la libération d'Al-Megrahi pour des raisons humanitaires était une occasion unique de modestie, de discrétion et d'intelligence politique, qui aurait permis à Kadhafi de prouver sa capacité de rebondir, de parachever son retour sur la scène internationale.

Le politologue français François Burgat, dans une allusion aux richesses pétrolières de la Libye, a commenté que « Kadhafi peut se payer le luxe de l'impertinence ». Mais faut-il qualifier de simple « impertinence » l'affaire des deux citoyens

5 Ghassan Charbel, « Al-Megrahi, un héros douteux du monde arabe », article du site internet Now Lebanon repris par le *Courrier international* dans son édition du 3 au 9 septembre.

suisses retenus plus d'un an comme otages en Libye, dans une version punique du « Tu m'as pris Josépha, j'ai ta femme ! », de Balzac ? La mésaventure des deux Helvètes était une grossière revanche pour l'arrestation en juillet 2008, à Genève, du fils cadet de Kadhafi... Ne serait-il pas plus juste d'affirmer que Kadhafi, en recourant au chantage, en instrumentalisant la maladie d'un homme, nous gratifie de son insatiable fatuité ? Si la question sur la culpabilité ou l'innocence d'Al-Megrahi est, peut-être, source de polémiques éternelles, le pathos du guide libyen nous autorise par contre à formuler à son propos, sans « ethnocentrisme ou moralisme obtus⁶ », un jugement irrévocable : derrière sa stature, ses boursoflures, se cache un goût immodéré pour la vulgarité. ■

Honduras coup d'État et démocratie

KAREN BÄHR CABALLERO

Le Honduras vit la crise politique la plus longue de son histoire. Plus de trois mois ont passé depuis le 28 juin 2009, jour où les Honduriens apprenaient, incrédules, que les militaires avaient expulsé Manuel Zelaya du pays offrant au monde le spectacle tragicomique d'un président en pyjama dénonçant le coup d'État dont il était victime.

Cette crise a été déclenchée à la suite du projet du président Zelaya d'organiser un référendum sur la réforme de la Constitution. L'interprétation de cet événement la plus couramment acceptée et qui a fait le tour du monde était que le président hondurien a été dépossédé de son investiture de façon illégale, mais qu'il s'agissait là d'une réponse à son intention, tout aussi illégitime, de vouloir se maintenir absolument au pouvoir¹. Le monde pouvait, une fois de plus, se moquer

de cette république bananière où les matchs de football pouvaient se terminer par une guerre². Hélas !, la réalité est, comme d'habitude, beaucoup plus complexe. L'essor de la résistance que le mouvement populaire mène sans arrêt depuis plus de nonante jours exigeant la restauration de la démocratie témoigne de cette complexité. Cette réaction des secteurs populaires est d'autant plus inattendue qu'au moment où Zelaya appelait à réformer la Constitution, il ne pouvait compter que sur un faible soutien du mouvement populaire. Si quelques dirigeants s'étaient rangés à ses côtés, plusieurs observateurs s'accordent à dire que ce que Zelaya considérait comme sa base, n'était rien d'autre que les réseaux clientélistes qu'il avait commencé à tisser depuis 1998, alors qu'il était ministre du Fonds d'investissement social du gouvernement de Flores Facusé (1998-2002).

Certes, le processus de réforme constitutionnelle était souhaité par une partie de la gauche qui voulait y voir l'opportunité d'en finir avec le bipartisme³ qui gangrène le système politique hondurien. Mais la plupart des organisations populaires voyaient avec méfiance les propositions de ce membre de l'élite agraire du pays qui avait occupé en 1987 la présidence du Conseil hondurien de l'entreprise privée, la plus grande confédération patronale du pays. Le fait est qu'avant le coup d'État du 28 juin 2009, le processus de création d'une constituante était surtout un projet du président Zelaya auquel s'était jointe une partie du mouvement social. Comment interpréter cette proposition de Zelaya ? Au moment de son investiture en tant que candidat du Parti libéral en 2004, sa faction est en franche confrontation avec celle dirigée au sein du même parti par Flores Facusé, ancien président de la République, membre de l'élite

.../... Zelaya a été renversé avant de pouvoir faire aboutir son projet, au moment où il voulait demander à la population s'il était souhaitable de modifier la Constitution (démarche indispensable car celle-ci est verrouillée).

2 Selon l'histoire officielle, un match de football fut le catalyseur de la « Guerre des cent heures » qui opposa le Honduras au Salvador en 1969.

3 Entre le Parti libéral du Honduras (PLH, centre-droit) et le Parti national (considéré comme plus à droite).

6 « Vulgarité », billet d'humeur de Luc Van Campenhoudt, *La Revue nouvelle*, juillet-août 2009.

1 Manuel Zelaya n'a jamais clairement dit ce qu'il voulait modifier dans cette Constitution. C'est ce qui permet à ses adversaires de dire qu'il voulait rester au pouvoir et à ces sympathisants d'affirmer qu'il voulait fonder une démocratie plus participative. .../...